

**SUBDIVISION ANTILLES GUYANE**  
**CALENDRIER D'ORGANISATION DES CHOIX DES INTERNES**  
**Semestre de mai 2021**

Les choix seront organisés **en présentiel**, dans le respect des mesures sanitaires :

- > Le masque doit être porté systématiquement par tous les internes.
- > Les internes doivent systématiquement respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre.

DATE	HEURE	OBJET	Département	LIEU (adresse)
Jeudi 25 mars 2021	14h00	Choix des internes de spécialités médicales (Ancien régime, phase socle et phase approfondissement)	Guadeloupe	UFR, Sciences juridiques et économiques, amphithéâtre Benjamin Fouillole, 97157 POINTE A PITRE
			Martinique	Club des Médecins, CHU Martinique Site Hôpital Pierre Zobda-Quitman CS 90632 – 97261 FORT DE FRANCE
	15h00	Choix des internes de spécialités médicales (Ancien régime et phase socle et phase approfondissement)	Guyane	ARS Guyane, salle Moutouchi 66 Av des flamboyants, 97306 Cayenne (Guyane )
	16h00	Choix des internes de spécialités chirurgicales (Ancien régime et phase socle et phase approfondissement)	Guadeloupe	UFR, Sciences juridiques et économiques, amphithéâtre Benjamin Fouillole, 97157 POINTE A PITRE
			Martinique	Club des Médecins, CHU Martinique Site Hôpital Pierre Zobda-Quitman CS 90632 – 97261 FORT DE FRANCE
17h00	Choix des internes de spécialités chirurgicales (Ancien régime et phase socle et phase approfondissement)	Guyane	ARS Guyane, salle Moutouchi 66 Av des flamboyants, 97306 Cayenne (Guyane)	
Vendredi 26 mars 2021	14h00	Choix des internes de spécialité Médecine générale	Guadeloupe	UFR, Sciences juridiques et économiques, amphithéâtre Benjamin Fouillole 97157 POINTE A PITRE
			Martinique	Club des Médecins, CHU Martinique Site Hôpital Pierre Zobda-Quitman CS 90632 – 97261 FORT DE FRANCE
	15 h00	Choix des internes de spécialité médecine générale	Guyane	ARS Guyane, salle Moutouchi 66 Av des flamboyants, 97306 Cayenne (Guyane )
Lundi 3 mai 2021	Prise de fonctions			

Les internes qui ne pourront être présents doivent faire parvenir leur procuration **au plus tôt** à l'ARS à l'adresse de messagerie suivante : ARS971-SUIVI-DES-ETUDIANTS@ars.sante.fr, **accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité de la personne représentée.**

Afin d'éviter de rencontrer des difficultés lors de l'ouverture des documents transmis, merci de bien vouloir utiliser les formats (Word, Excel, Pdf)